



Collaboration transfrontalière au profit des régions suisses

Ittigen, 30.10.2019 - Afin de renforcer les régions de montagne, les espaces ruraux et les régions frontalières, la Confédération mise notamment sur la collaboration transfrontalière dans le cadre des programmes européens Interreg. Depuis 2014, quelque 300 projets auxquels participe la Suisse ont ainsi pu être mis en œuvre. Aujourd'hui, les professionnels actifs dans ces programmes se réunissent à Berne pour préparer la période suivante, soit 2021-2027.

La Confédération participe depuis longtemps aux programmes Interreg de l'Union européenne (UE) dans le cadre de la Nouvelle politique régionale. Elle soutient ainsi des projets contribuant à renforcer et à développer les régions par une approche transfrontalière. Durant la période de promotion actuelle (2014-2020), quelque 300 projets auxquels participe la Suisse ont déjà été mis en œuvre. C'est le cas, par exemple, du projet Belfrontière, un circuit didactique transfrontalier sur les rives du Léman, qui valorise les atouts touristiques de la région. Ou du projet SmartVillages lancé par le Groupement suisse pour les régions de montagne (SAB), qui permet aux communes de l'espace alpin de mieux exploiter les possibilités offertes par la numérisation. Pour sa part, le projet AlpFoodway du Polo Poschiavo vise à mettre davantage en valeur le patrimoine gastronomique alpin. De plus, les porteurs du projet œuvrent en vue de faire inscrire cette gastronomie traditionnelle alpine sur la liste de l'UNESCO du patrimoine immatériel de l'humanité.

Dans le cadre de la Nouvelle politique régionale, la Confédération investit 55 millions de francs dans les programmes Interreg soutenus durant la période de promotion en cours, un soutien auquel se joignent les cantons. Aujourd'hui à Berne, une rencontre organisée par l'Office fédéral du développement territorial (ARE) et par le Secrétariat d'Etat à l'économie (SECO) réunit 200 personnes actives dans les projets auxquels participe la Suisse. Elles en dressent le bilan et préparent la prochaine période de programmation. Certes, les modalités juridiques et financières que l'UE retiendra pour les programmes Interreg 2021-2027 ne sont pas encore définies en détail. Mais une chose est sûre: la

collaboration par-delà les frontières doit être poursuivie car elle influence positivement le développement économique, social et territorial des régions concernées. Durant la prochaine période, la Confédération prévoit d'octroyer aux programmes Interreg un soutien financier plus ou moins équivalent à celui de la période en cours.

L'Office fédéral du développement territorial (ARE) est responsable de la mise en œuvre de quatre programmes Interreg en Suisse. Deux programmes transnationaux (Espace alpin et Europe du Nord-Ouest) offrent une possibilité de collaboration dans de vastes espaces géographiques. Le programme d'échange d'expériences entre villes URBACT et le réseau d'observation du territoire ESPON font également partie d'Interreg. La mise en œuvre de ces programmes se fait dans le cadre de la Nouvelle politique régionale de la Confédération.

Adresse pour l'envoi de questions

Office fédéral du développement territorial ARE
+41 58 462 40 60
info@are.admin.ch
<https://twitter.com/AREschweiz>

Liens

[ARE: Interreg](#)

Auteur

Secrétariat d'Etat à l'économie
<http://www.seco.admin.ch>

Office fédéral du développement territorial
<https://www.are.admin.ch/are/fr/home.html>

Dernière modification 12.02.2020

Contact

Demandes de medias

Veuillez adresser vos demandes de medias écrites à medien@seco.admin.ch

Cheffe de la Communication et porte-parole

Antje Baertschi

tél. +41 58 463 52 75

[courriel](#)

Chef suppléant de la Communication et porte-parole

Fabian Maienfisch

tél. +41 58 462 40 20

[courriel](#)

Porte-parole

Nadine Mathys

tél. +41 58 481 86 47

[courriel](#)

Abonnement aux news

<https://www.seco.admin.ch/content/seco/fr/home/seco/nsb-news/medienmitteilungen-2019/msg-id-76865.html>